

Compte-rendu de la réunion de bassin des documentalistes du Bassin de Thau

Date : Mardi 30 novembre 2010 de 9h à 12h

Lieu : Collège Jean Moulin de Sète

Animatrice : Anne THERON (Collège Via Domitia Poussan)

Présents : Patricia HERNANDEZ (Lycée Joliot Curie Sète), Monique DUFOUR (Lycée Joliot Curie Sète), Réjane FRETTE-DAMICOURT (LP C. de Gaulle Sète), Anne LAVAL (collège V.Hugo Sète), Martine MOREZ (collège les 2 pins Frontignan), Catherine Ramon (Lycée P.Valéry Sète), André VEDEL (Lycée Privé St Joseph Sète), Stéphane ALLINGRY et Ghislaine WINLING (collège Jean Moulin Sète), Nathalie DECHESNE (collège de Loupian), Isabelle FOATA (collège S.de Beauvoir La Peyrade) et Ludovic TUZET (collège Jean Jaurès de Mèze)

Excusés C.Laberenne et C.Schons (cité scolaire Paul Valéry Sète), A.Salelles (collège V.Hugo de Sète) et P.Puerta (LEPAP M.Clavel de Frontignan)

Merci à Ghislaine Winling et à Stéphane Allingry, documentalistes au collège Jean Moulin pour leur accueil.

Ordre du jour :

1. Bref compte-rendu de la réunion préparatoire du 24 novembre 2010 autour de l'accompagnement de l'élève ;
2. Tour de table sur la mise en place des dispositifs concernant l'accompagnement éducatif dans les établissements et sur les rôles du/de la documentaliste dans ces dispositifs ;
3. Le problème des échanges de manuels entre établissements.

1. Compte-rendu de la réunion préparatoire du 24 novembre 2010 autour de l'accompagnement de l'élève : (voir compte-rendu détaillé en Annexe 1 proposé par une participante)

Réunion animée par les IPR EVS et qui a rassemblé des animateurs de bassin documentalistes et CPE et des chefs d'établissement. Cette réunion avait pour objectif de préparer la réunion académique du 5 janvier 2011.

2. Tour de table par établissement :

Quels sont les dispositifs concernant l'accompagnement de l'élève ? et quel est le rôle du/de la documentaliste dans ces(s) dispositif(s) ?

Au lycée Joliot Curie (Sète) :

- mise en place de l'accompagnement éducatif autour de l'orientation en seconde générale et technologique : accueil au CIO de Sète, soit 3h/classe sur 3 ateliers menés par le professeur principal et les COP. Et accueil au CDI, soit 2h/classe avec une présentation des outils Orientation par la documentaliste. Ces séances ont un effet positif sur le rôle du CDI.

-en seconde professionnelle : mise en place d'ateliers culturels dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Au lycée Paul Valéry (Sète) : à l'initiative de la direction, accompagnement axé sur l'orientation en seconde (2h/élève) avec un accueil au CIO et au CDI (consultation de GPO). Les rôles des PP et des docs sont assez flous et les collègues PP ne sont pas toujours à l'aise dans ce nouveau dispositif d'accompagnement personnalisé.

Au Lycée Charles de Gaulle (Sète) :

- en seconde professionnelle, 6 professeurs volontaires animent des ateliers (vidéo ; contes ; connaissance de soi...), soit 2 heures/semaines avec l'aide d'un intervenant extérieur. Animations qui visent à apporter une ouverture culturelle adaptée à un public souvent peu réceptif.

Au lycée Saint Joseph (Sète) :

-accueil des classes de seconde au CDI par demi-groupe avec 2 professeurs et le documentaliste ; au 1^{er} trimestre : travail sur la méthodologie (la prise de notes ; la recherche documentaire sur BCDI) et à partir de janvier : travail sur l'orientation (recherches sur les outils et GPO (avec un questionnaire). Le rôle du documentaliste (présentation des outils) ne doit pas se substituer à celui du COP (rôle de conseils).

Collège Jean Moulin (Sète) :

-heures de soutien dans le cadre de l'école après l'école (15h30-17h30) : soutien concernant des élèves ciblés de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

-au CDI, de 16h30 à 17h30 : aide aux devoirs assurée par les documentalistes pour les élèves de 6^{ème} et préparation au brevet pour les 3^{ème} (les cours se terminent à 16h30). Les documentalistes sont rémunérés dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Collège Victor Hugo (Sète) :

- heures d'ATP en 6^{ème} ;

-dans le cadre de l'école après l'école, des ateliers ouverts à tous les élèves : ateliers Théâtre animés par des professeurs de français et de l'aide aux devoirs (16h-17h30).

Collège Saint Joseph (Sète) :

-en 6^{ème}, 2h/semaine : soutien avec un petit groupe (8 élèves volontaires ou ciblés par les professeurs) avec 2 professeurs (maths et français) dans le cadre d'études dirigées ;

-pour les autres niveaux, de 12h à 14h ou après 17h, accueil de groupes (7 à 9 élèves) encadrés par une équipe de 7 professeurs (maths, français) dans le cadre de l'accompagnement éducatif ;

-tutorat d'élèves en difficultés (scolaires ou personnelles) par des adultes (professeurs volontaires), soit 1h/semaine ;

-tutorat volontaire d'élèves de collège par des élèves de terminales pour une aide

aux matières, tutorat placé sous la responsabilité du Proviseur adjoint.

Collège Paul Valéry (Sète) :

- mise en place du dispositif « Tremplin » qui concerne des élèves aux comportements difficiles qui sont sortis de leurs classes et pris en charge par une équipe de professeurs volontaires dont la documentaliste ;
- tutorat mené par des élèves volontaires de terminales auprès d'élèves de 6^{ème}.

Collège Les deux pins (Frontignan) : il existe un très grand nombre de PPRE (350 !). Mais, il y a eu très peu de professeurs volontaires pour l'accompagnement éducatif.

-en 6^{ème}, heures d'ATPE ouvert à tous les élèves : travail d'approfondissement des séances d'initiation mené par la documentaliste avec des demi-classes (1h/semaine).

-en 5^{ème} : séances menées par la documentaliste sur l'orientation ; sur la recherche documentaire et sur B2i.

La COP est absente depuis la rentrée de septembre 2010 (arrivée prévue en décembre 2010).

Collège Simone de Beauvoir (La Peyrade) : heures de soutien assurées par un AED avec des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} et avec l'accord des familles.

Collège Jean Jaurès (Mèze) :

-le dispositif de l'école après l'école touche 250 élèves (sur 470 élèves au total) :
de 15h à 17h : aide aux devoirs

de 17h à 18h : ateliers culturels animés par des professeurs volontaires ou des intervenants (guitare, yoga, théâtre, atelier UNESCO...), avec l'aide d'un AED pour l'organisation matérielle.

-heures d'ATP pour des élèves désignés par les professeurs, notamment des élèves primo-arrivants.

Collège de Loupian :

-soutien inscrit à l'emploi du temps des élèves (en demi-classe) ;

-soutien pour des élèves volontaires assuré par les AED, de 16h à 17h tous les jours ;

-ateliers culturels animés par des professeurs volontaires entre 12h et 14h (chorale, musique, informatique).

Collège Via Domitia (Poussan) : l'accompagnement éducatif comprend 3 volets : le soutien avec des professeurs volontaires ; l'aide aux devoirs assurée par des AED et des activités culturelles animées par des professeurs volontaires.

-soutien en anglais, français, maths et sciences-physiques assurés par des professeurs volontaires pour des élèves volontaires de tous niveaux en petits groupes (5 à 7 élèves) ;

-aide aux devoirs assurée par des AED (5h/semaine) ;

-atelier Journal ouvert à tous les élèves (15 élèves réguliers)

animé au CDI (1h/semaine de 13h à 14h) par 3 professeurs volontaires dont la documentaliste : interviews, rédaction et mise en page du journal du collège « Zap gazette », journal trimestriel vendu (0,50€) par les élèves de l'atelier à l'intérieur du collège et à leurs familles au profit du Foyer socio-éducatif ;

-chorale animée par le professeur de musique.

En conclusion, on remarque un certain nombre de dispositifs qui varient en fonction du type d'établissement (problème du volontariat des professeurs au collège/heures imposées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé au lycée) et du public scolaire concerné.

Néanmoins, un accompagnement efficace induit un certain degré de personnalisation et implique la disponibilité d'adultes compétents (professeurs; AED) pour quelques élèves seulement. Conditions idéales qui sont difficiles à réaliser dans nos établissements actuels, et ce pour de nombreuses raisons.

3. Le problème des échanges de manuels entre établissements :

Une collègue évoque le problème du transport et de livraisons des manuels scolaires en début et fin d'année scolaire en collège : en octobre 2010, elle a reçu un courrier provenant du responsable du courrier du rectorat lui rappelant que le service de « la navette académique ne peut pas transporter divers colis à destination des établissements pour les établissements ». En réponse à cette recommandation, nous avons renvoyé un courrier collectif de la part des documentalistes du Bassin de Thau (cf. copie en annexe 2).

Annexe 1. Compte-rendu de la réunion préparatoire du 24 novembre 2010 autour de l'accompagnement de l'élève :

IPR EVS : Jean Luc COUSQUIER, Anne-Monique PETITJEAN, Alain SEDILOT

Anne PARIS responsable Dapfen CPE.

Réunion qui rassemble des CPE, des documentalistes, des chefs établissements, et de chefs d'établissements.

Réunion du 5 janvier rencontre académique de formation inter-catégorielle. Journée organisée sur les 4 sites avec visioconférence.

Temps fort dans un travail d'échange de pratique. Moment d'apport de formation et en même temps un temps d'échange sur les pratiques qui sont conduites sur les projets.

Thème dans les priorités du travail académique : projets qui permettent de développer l'accompagnement de l'élève dans tous les domaines; besoin d'associer les professeurs.

Réunion aujourd'hui sans les profs, mais les formateurs doivent associer les profs.

Objectifs professionnels : travailler en inter-catégorialité sous la vigilance des chefs établissements.

Thème vaste, objectif : acquérir une meilleure connaissance des dispositifs, des meilleurs enjeux, clarifier les notions et les démarches d'accompagnement, mais aussi sur les types de projets, et la manière de les piloter. Que ce soit tous les acteurs qui se saisissent des projets.

Identifier les questions qui se posent. Inventaire des problématiques.

Réflexions sur les postures professionnelles. Question de pilotage de projet, impulsion avec les équipes.

Intervention de Mme PETITJEAN

Attention accompagnement scolaire ne veut pas dire accompagnement social de l'exclusion scolaire. Travaux en prise avec le travail scolaire et non pas autre chose.

ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT

-Être avec

-Mise en confiance travailler ensemble pour donner confiance.

-Développer une posture d'écoute, transmettre un propos singulier, se placer dans une posture d'interlocution.

-Importance de l'expérience ; c'est en marchant que l'on apprend à marcher... Pb évaluation sous jacente. Place de l'expérience et de l'expérimentation : arriver à l'autonomie. Droit à l'erreur, au tâtonnement, au chgmt d'avis, pour trouver la solution au pb qu'il rencontre dans ses apprentissages.

-Va et vient permanent entre l'accompagnant et l'accompagné. Participation active de l'apprenant.

Notion d'accompagnement, concept des années 90.

Corollaire : question de la responsabilité. Chacun est responsable de sa vie, question de l'égalité des chances, ces dispositifs sont là pour remettre en question les fatalités. Remise en route de l'ascenseur social.

Inciter le jeune à agir, à devenir autonome et se prendre en main. Guider celui qui va être dans la démarche. Acteur de sa réussite. Compétence 6 7 du socle commun.

Idée de coopération. On co-construit. Entre les différents intervenants et accompagnants et accompagnés. Prise en charge de la particularité de chaque élève. Solutions individuelles.

Notion de contrat, engagement réciproque et respectif. Formalisation ; respect, forme de neutralité, posture forme de protection.

Aujourd'hui élève au coeur du système éducatif. Notion de projet collectif structure les modalités d'action sur la notion d'égalité des chances.

Nature de la relation pédagogique différence entre notion du pouvoir légal institué par le grade, et l'autorité (potestas et auctoritas) Relation sur la reconnaissance respective. Reconnaissance respective.

L'accompagnement crée du lien, qui suppose contrat échange, respect, en mode de pilotage collectif. Pb de la personnalisation des dispositifs. Jusqu'à quel degré personnaliser les apprentissages ?

INSUFFISANCES ACTUELLES :

Dispositifs qui s'empilent, menace pour l'égalité des chances et de leur efficacité.

Préoccupation d'ordre social ou d'ordre scolaire ?

Articulations insuffisantes entre le tps scol et tps hors temps scol.

La sous utilisation des équipements et des compétences de l'école.

Pilotage par l'offre ou par la demande.

Des expérimentations qui se généralisent difficilement.

Publics hétérogènes, mal ciblés.

Et que dire de l'évaluation.

Besoin de s'impliquer avec détermination, chacun avec ses compétences et ses expertises.

Besoin trouver un mode de pilotage qui permette de construire un projet global. Besoin de cohérence territoriale locale.

Articulation tps scol et hors tps scol.

Question des méthodes, des TICES

Associer les familles .

Orienter la pédagogie vers l'individualisation des parcours.

Fixer des objectifs clairs et chiffrés

Réfléchir sur les pratiques et les méthodes mises en oeuvre.

Evaluer les résultats et leur suivi. Evaluation positive des acquis.

Articuler le scolaire et le extra scolaire.

Evaluation des dispositifs, pas celle des élèves.

Articuler le pédagogique et l'éducatif.

Organisation à penser à l'échelle de l'établissement,

Un coordinateur ou un correspondant.

Intervention de M. COUSQUIER.

Comment s'établit la bonne et saine organisation dans l'établissement.

Des discontinuités dans les établissements CPE ont la responsabilité (couloirs, midi deux, absence profs ...) Organisation floues. Serait-ce dans ces temps et lieux que l'on doit faire ces projets d'accompagnement.

Repérer état mise en oeuvre réforme en Lycée et au collège les procédures mise en place socle commun.

Pour le lycée, accompagnement personnalisé comment passe t on du cours à l'accompagnement personnel. On est sur un pb réel difficile et en même tps on avance par dispositif ouverts ? Sur les enseignements d'exploration : pb interdisciplinarités. Pouvoir établir les liens

Pb sur l'identité professionnelle, qui est floue. Un certains nombre de paris à faire. Identité doit composer sur comment les élèves vont personnellement se situer dans le cours de la scolarité.

Enseignement exploration tout ce qui est renvoyé hors tps scolaire et fait à la maison. Besoin de culture générale pour faire les devoirs. Différences entre les familles selon sa position sociale. Donc place du CPE et de la documentaliste pour aider les élèves les moins favorisés.

INTERVENTION DE M. AUDUC

Directeur adjoint IUFM Créteil

Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'accompagnement

Trois choses avec les familles, même populaires. Effet loupe sur la société.

1. Angoisse des familles par rapport à leurs enfants (quelque soit le niveau de la famille) l'école était une terre de promesses qui devient un lieu de menaces. Traduction par de la tension de la violence. Parents quel qu'ils soient sont dans une incompréhension totale par rapport au scolaire. Parents qui pensent à l'école qui ont connu et non pas à l'école d'aujourd'hui. (en Wallonie : les programmes, ce que vous avez connu, pourquoi ces changements.

2. Difficultés de communiquer : trop de réformes depuis 1974. Changement tous les ans. Les parents réfléchissent par rapport à ce qu'ils ont connu. Nous avons une majorité d'élèves dont les parents sont sortis du collège en fin de 5° ... Aujourd'hui les parents pensent que si l'enfant est en 4°, il est passé du bon côté qui évitera les filières courtes. Les parents pensent que l'école n'a pas changé. L' »éducation nationale ne sait pas vulgariser les changements. Situation d'incompréhension.

3. Est-ce que cela sert de les informer ? des parents ne connaissent pas du tout le système scolaire et ne connaissent pas le décompte des années collège et de lycées. Passage entre le primaire et le collège. Bilan effectué par l'école d'économie de Paris. Les parents qui ont suivi ce travail moins d'absentéisme du collège. Les parents se sentent dans le coup ; et donc suivent mieux les enfants. Aboutissement des classes au baccalauréat. Enjeu de l'évaluation par compétence est extrêmement important. Les compétences peuvent être utiles sur un point qui est le noyau faible du système éducatif. 35 % élèves qui vont redoubler, et ces élèves moyens, sont mal traités dans le système éducatif. Pb de la moyenne et de sa gestion. Sortir du 8- 12 /20. Montrer ce qui manque pour arriver à ces élèves comprennent leur différence avec les bons élèves et pour qui l'école réussit. Et les amener à la réussite. Dans les autre pays européens, aussi 15 % d'élèves en échec.

Accompagnement éducatif quelques pistes :

Faire autrement pour permettre à l'élève de faire ses acquisitions. Élaborer le diagnostic.

Proposition de solutions : à travailler avec un certains nombre de famille. Responsabiliser les familles et le jeune. Une réunion avec le jeune (je suis dans le jardin secret de l'apprentissage) et une réunion séparée avec la famille. Je suis dans une conversation entre adultes

Besoin de parents acteurs de l'accompagnement. Le fait qu'ils aient quelque chose à faire, c'est important pour eux. On demande aux parents d'apporter des choses. (exemple amener l'enfant à la bibliothèque municipale, cela donne du sens au projet, cela les implique dans la réussite. Reconnaissance de ce qui a été fait. On fait un diagnostic et essayons de donner une ordonnance, qui permettra la réussite. Un certains nb de parents se sentent inutiles. On ne comprend pas le passage école collège, et donc n'incitent pas les autres à y aller.

Dans une école qui ne sait pas expliquer, qui ne sait pas communiquer, on a perdu le halo de confiance des familles qui sont devenues indifférentes.

Un collège, c'est 19 métiers et les cursus différents. Utiliser les personnels pour le travail avec les familles. Si j'annonce une mauvaise nouvelle pour les parents, je peux trouver une personne qui a eu le même cursus que celui proposé.

Avoir le souci pour donner l'espoir aux parents d'avoir des associations d'anciens élèves. Par rapport à des parents angoissés ils voient qu'ils n'y a pas de lieux déshérités. Lieu de réussite. Savoir que ce que sont devenus les anciens élèves.

Rôle du CPE ; lieu ressource pour les familles pour les potentialités du quartier. Votre rôle est de faire une expo sur les ressources qui peuvent exister ds le quartier ; association parentalité, clubs sportifs, aide aux devoirs... Des parents peuvent avoir peur d'aller en mairie... A la première réunion, leur montrer et surtout les informer que l'on peut les aider et que le bureau du CPE est un lieu de ressource. Faire une expo, dans le CDI ; lieu par rapport aussi à l'orientation. CDI lieu clé par rapport à l'accompagnement éducatif. Lieu transversalité.

Le lycée : enjeu choc secondaire supérieur : nos programmes scolaires sont la transposition des programmes universitaires. Mythe. Car programme lycées complètement différents. Nos élèves échouent à l'université car on ne leur a pas donné les clés de la mutation des connaissances entre le lycée et l'université. Le jeune va choisir sur des représentations qui sont fausses. PB de contenu dans les disciplines enseignées au lycée une certaine image, et au en fac, une autre image et d'autres compétences.

Maitres mots : diagnostiquer, évaluer, enseigner.

Diagnostiquer : installer un portefeuille sur le collège

Pistes d'outils pédagogiques :

Académie de Créteil la mallette des parents

Académie Toulouse conférence sur eval des compétences 6 ET 7

Annexe 2 : lettre à M.Imparato, responsable du service du courrier au rectorat

Monsieur,

Suite à votre courriel adressé à Mme Laval,documentaliste au collège Victor Hugo en octobre 2010, nous vous adressons ce courrier afin d'aborder le problème du transport des manuels scolaires échangés entre établissements en début et en fin d'année scolaire.

En effet, comme vous le savez, le mois de septembre est un mois crucial pour la bonne mise en route de la rentrée des élèves. C'est le moment où les établissements scolaires ont besoin d'échanger des manuels scolaires afin d'une part, d'éviter de jeter trop de livres (pour les établissements qui s'en débarrassent) et d'autre part, d'éviter d'en acheter (pour les établissements qui en ont besoin). Cela répond aussi à une réalité que vous n'êtes sans doute pas sans connaître : des budgets très serrés pour l'achat de manuels manquants.

C'est donc par souci d'économie et aussi afin d'équiper au mieux et le plus rapidement possible les élèves que les documentalistes échangent des manuels scolaires en début d'année.

Conscients que la navette n'a pas à remplir la fonction de « livraison de livres », elle s'avère toutefois être le seul moyen à la disposition des établissements.

Ainsi, serait-il envisageable qu'au mois de septembre une navette « spéciale livres » puisse assurer ce transfert de livres une ou deux fois dans le mois. Et ce, afin de limiter l'énorme gâchis de livres que l'on constate chaque année.

Merci pour votre aimable compréhension. Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande,veuillez recevoir nos sincères salutations.

Les documentalistes du Bassin de Thau